

Assemblée générale Annuelle 2021 Ébauche procès-verbal

Date: 24 novembre 2021

Heure: 19 h

Endroit: ZOOM

Présents: Membres du conseil d'administration

Ryan Baker, Mike Bureau, Léo Cardinal, Beverley Croft, Lola Dubé-Quibell, Garth Tourangeau, Jessica Turner, Darryl Wilton (président).

Présidente du comité des candidatures

Suzanne Rowland

Membres

À l'ouverture de la séance, plus de 120 membres de l'IPPM sont présents.

Personnel de l'IPPM

Peter Bleyer (directeur général)
Julie Lallier-Michaud
James Campbell
Rukiya Mohamed Nur
Melissa Newitt
Shirley D'Penha (secrétaire de séance)

Invités

Todd Hamilton, Hendry Warren LLP et Pierre Tipple, Ellis Wealth Management Peter Chisholm, Ellis Wealth Management

1. Introduction et mot d'ouverture

Dans son mot d'ouverture, D. Wilton reconnaît notre passé et notre présent coloniaux, les torts que notre pays cause aux peuples autochtones de ce pays et le fait que l'IPPM se déroule sur des terres non cédées de la Nation algonquine Anishinabeg. Il ajoute qu'en

tant que syndicat, l'IPPM est déterminé à faire le travail nécessaire pour apprendre toute l'histoire de ce pays et à prendre des mesures pour aller de l'avant et progresser vers la réconciliation, telle que définie par les peuples autochtones.

D. Wilton remercie tous les membres présents à l'AGA. Il souhaite la bienvenue au conseil d'administration et présente le comité des candidatures : Leo Cardinal (comité des finances), Beverley Croft (comité d'engagement des membres et de la diversité et comité de la gouvernance et des ressources humaines), Lola Dubé-Quibell (comité des bourses d'études), Garth Tourangeau (comité de négociation de la Ville d'Ottawa), Ryan Baker (comité de négociation Logement communautaire d'Ottawa), et Suzanne Rowland (comité des candidatures), qui présidera les élections au conseil d'administration.

D. Wilton présente Todd Hamilton, représentant les vérificateurs de l'IPPM de Henry Warren LLP, et Pierre Tipple et Peter Chisholm, de Ellis Wealth Management, les conseillers en placements de l'IPPM.

D. Wilton informe les membres qu'il y aura deux séances de questions et réponses pendant la réunion. Il explique la procédure pour poser des questions et voter et adresse d'autres instructions d'ordre administratif et technique. Un enregistrement de la réunion sera mis à la disposition des membres sur le portail des membres.

Le quorum est atteint avec plus de 120 participants.

D. Wilton ouvre la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Motion : Adopter l'ordre du jour de l'AGA 2021 sans modification. Motion proposée par M. Bureau et appuyée par N. Hauch.

La motion est adoptée.

Adoption du procès-verbal du 25 novembre 2020

Motion : Approuver le procès-verbal de l'AGA 2020 de l'IPPM, tel qu'il a été affiché.

Motion proposée par Jessica Turner et appuyée par Ryan Baker.

La motion est adoptée.

2. Rapports des comités et des dirigeants

Rapport du président

Le rapport de D. Wilton a été distribué avant la réunion et se trouve dans le rapport annuel. Dans son mot d'ouverture, D. Wilton souligne que les membres de l'IPPM continuent d'être des membres essentiels de l'intervention de la Ville d'Ottawa face à la pandémie. Le syndicat a travaillé fort pour s'assurer d'être mobilisé et informé afin de représenter les membres de la meilleure façon possible. Le conseil d'administration et le personnel travaillent en vue de mettre sur pied une organisation axée sur les membres et forte qui leur permettra de mieux se préparer à relever les défis qui nous attendent. D. Wilton accueille Peter Bleyer, le nouveau directeur général de l'IPPM, et le remercie pour le travail incroyable qu'il a accompli au cours de la dernière année. D. Wilton remercie également l'ensemble du conseil d'administration de l'IPPM et plus particulièrement les membres sortants du conseil d'administration, Jessica Turner et Garth Tourangeau. Il remercie les membres du comité et le personnel pour la camaraderie, la résilience,

l'engagement et la ténacité dont ils ont fait preuve au cours de la dernière année.

Aucune question n'est posée.

• Rapport du directeur général

Le rapport de P. Bleyer est mis à la disposition des membres dans le rapport annuel. Dans son rapport présenté lors de l'AGA, P. Bleyer déclare qu'il a toujours été un ardent défenseur des services publics et qu'il est déterminé à défendre les droits de personnes qui en font la prestation. Il est également d'avis qu'il est plus important que jamais de bâtir des collectivités locales fortes et résilientes. Il ajoute que la contribution des membres de l'IPPM à la collectivité est importante et précieuse.

P. Bleyer mentionne que l'IPPM offre des services sur lesquels les membres peuvent compter alors qu'ils s'adaptent aux nombreuses difficultés posées par la pandémie. Il ajoute que l'équipe des relations de travail a répondu à un nombre record d'appels et a produit des résultats. Il remercie J. Lallier-Michaud, J. Campbell et R. Mohammed Nur pour leur dévouement à l'égard de la gestion de cette lourde charge de travail. L'équipe des relations de travail a également surveillé les problèmes de santé et de sécurité, a été disponible pour soutenir les membres qui ont des préoccupations au sujet des politiques de vaccination des employeurs et a répondu à leurs questions.

Dans son rapport sur la négociation collective, P. Bleyer informe les membres que l'IPPM a travaillé fort pour obtenir le meilleur résultat possible pour ses membres de la Ville d'Ottawa et que des négociations avec Logement communautaire d'Ottawa seraient bientôt en cours.

Il remercie Melissa Newitt, qui s'est jointe à l'IPPM à titre d'agente des communications. Celle-ci a joué un rôle déterminant dans les travaux de renforcement des activités de communication et de mobilisation de l'IPPM en organisant l'AGA et en se tenant au fait des enjeux qui comptent pour les membres.

P. Bleyer déclare que l'IPPM a exercé des pressions en faveur d'un examen indépendant de l'OMERS et qu'il continuera de s'attaquer à ce régime au cours de l'année à venir et de jouer le rôle de défenseur pour ses membres. Il informe les membres de la campagne lancée à l'échelle de la ville destinée à souligner le travail des membres de l'IPPM, le soutien qu'ils apportent à la collectivité et leur intérêt pour celle-ci.

Il conclut que l'IPPM sera prêt à relever les défis grâce à un conseil d'administration solide, à des comités actifs et à un ensemble grandissant d'outils de communication à l'appui un excellent travail de représentation et de la mobilisation des membres en 2022. Il remercie tous les membres connectés à la téléconférence de l'AGA et affirme avoir hâte de tenir une réunion en personne.

• Rapport du trésorier

L. Cardinal passe en revue les éléments du rapport. Il souligne que les revenus ont dépassé les prévisions en raison de l'augmentation du nombre de membres pendant la pandémie, ce qui a également retardé certaines dépenses.

• États financiers vérifiés

Les états financiers vérifiés ont été approuvés par le conseil d'administration et envoyés aux membres plus tôt à des fins de commentaires ou de questions. Puisque

nous n'en avons pas reçu, ils sont maintenant considérés comme acceptés. Todd Hamilton de Henry Warren LPP est disponible pour répondre aux questions au sujet de la vérification. L. Cardinal explique que la vérification a rehaussé l'intégrité, la valeur et la crédibilité des états financiers produits par l'IPPM. Il explique que le comité des finances et le conseil d'administration examinent régulièrement les états financiers.

• Rapport sur le fonds de réserve

L. Cardinal explique la nature des deux réserves distinctes. La réserve de fonctionnement restreinte (équivalant à trois mois de coûts de fonctionnement courants) devait permettre le maintien des activités en cas d'urgence organisationnelle. La réserve liée aux activités stratégiques permet à l'IPPM de respecter les priorités, saisir les occasions et relever les défis importants au fur et à mesure qu'ils sont cernés et que les dépenses sont approuvées par le conseil d'administration.

L. Cardinal informe les membres que la vérification de 2020 est positive et que les investissements de l'IPPM se portent bien. Par conséquent, l'IPPM se trouve dans une bonne situation financière.

Rapports des comités permanents

Les rapports des comités permanents suivants ont été inclus dans le rapport annuel :

• Engagement des membres et diversité

B. Croft informe les membres que le comité a travaillé fort tout au long de cette période difficile. Le comité a fait des essais et a réussi à déplacer les pauses-café traditionnelles en ligne. B. Croft informe également les membres que le comité continue d'exercer des pressions sur l'OMERS et sur l'examen indépendant et transparent de ses investissements. En outre, le comité a lancé une nouvelle campagne publique pour souligner la contribution de l'IPPM à la collectivité. B. Croft remercie les membres du comité pour leur temps et leurs efforts.

Gouvernance et ressources

B. Croft indique que le comité a examiné et mis à jour de nombreuses politiques, y compris la Politique sur la santé et la sécurité, la Politique sur les relations syndicales respectueuses, la Politique sur les directeurs, les syndics et les membres de comités qui acceptent des postes à l'extérieur d'une unité de négociation de l'IPPM, la Politique sur les cadeaux et dons de bienfaisance et la Politique sur les placements. Le comité a également travaillé sur la relève au sein du conseil d'administration et sur l'importance d'une représentation vaste et diversifiée parmi les membres du syndicat. B. Croft remercie les membres du comité d'avoir accompli le travail.

Rapports des comités spéciaux

Bourses d'études

Le rapport du comité des bourses d'études suivant a été présenté dans le rapport annuel :

L. Dubé-Quibell signale que le comité des bourses d'études a reçu 18 demandes et qu'il a accordé deux bourses de 2 000 \$. Elle souligne qu'une bourse d'études supplémentaire, pour un total de trois bourses, a été ajoutée au budget de 2022 proposé. L. Dubé-Quibell encourage les membres à participer aux travaux du comité. Elle remercie les membres du comité pour le temps et les efforts qu'ils ont consacrés

au processus de sélection.

Rapports du comité de négociation

Ville d'Ottawa

G. Tourangeau remercie les membres du comité, car ils ont travaillé sans relâche et ont conjugué leurs efforts dans le but de négocier la meilleure convention collective qui soit pour les membres. Il reconnaît que le processus a été long et remercie les membres pour leur patience.

La pandémie a ralenti le processus, mais la préparation, les séances de négociation et l'échange de propositions se sont poursuivis tout au long de celle-ci. G. Tourangeau mentionne que l'équipe se prépare maintenant en vue de l'arbitrage. Il ajoute que la question de la rémunération rétroactive serait abordée dans les négociations et lors d'une éventuelle décision arbitrale.

Logement communautaire d'Ottawa

R. Baker signale que la préparation est en cours en vue de la première réunion de négociation du 26 novembre. Les propositions de négociation sont fondées sur la rétroaction et les directives des membres. Le processus de négociation se poursuivra en novembre et au début de décembre. R. Baker remercie le comité et le personnel pour leurs efforts.

3. Questions en suspens

- Rapports de campagne (Santé publique Ottawa et OMERS)
- P. Bleyer fait rapport sur le travail continu de l'IPPM sur le plan du gouvernement provincial visant à réduire le financement et à fusionner les bureaux de santé publique. La pandémie a révélé l'importance du lien local entre la Ville et la santé publique à Ottawa, et du financement adéquat pour la santé publique pour produire des résultats positifs. L'IPPM continuera de suivre de près l'évolution de la situation et fera tout en son pouvoir pour souligner l'importance de l'intégration des activités de Santé publique Ottawa et de la Ville d'Ottawa, ainsi que des liens locaux qui ont contribué au succès de SPO pendant la pandémie et sur lesquels il faudrait vraiment s'appuyer pour aller de l'avant.
- P. Bleyer signale que l'IPPM a poursuivi ses efforts pour exercer des pressions sur l'OMERS afin qu'il réalise les attentes de nos membres. L'IPPM s'est joint au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et à d'autres syndicats pour demander à la direction de l'OMERS d'accepter un examen indépendant et transparent du rendement. Il s'agissait notamment de la mobilisation des membres de l'IPPM pour leur demander d'écrire directement au chef de la direction de l'OMERS afin de lui demander d'appuyer cette demande. L'IPPM est également intervenu lors d'une séance tenue avec des intervenants de l'OMERS, a assisté à plusieurs autres séances de gouvernance liées à l'OMERS et a rencontré le chef de la direction de la Société de promotion d'OMERS. Notre message a toujours été que nos membres exigent mieux de ceux qui sont chargés de protéger leur retraite. Nous avons toujours dit que nos membres exigent ce qu'il y a de mieux de ceux qui sont responsables de la protection de leur retraite.

4. Affaires nouvelles

• Budget de 2022

L. Cardinal présente le budget de 2022 aux membres.

Il souligne l'incidence continue probable de l'embauche liée à la pandémie à Santé publique Ottawa sur les revenus et certaines dépenses supplémentaires liées au soutien

aux membres en raison des changements de personnel prévus à SPO au cours de la prochaine année. Le budget proposé comprend des plans prévoyant la mise à niveau des outils de l'IPPM, la modification des installations pour accueillir les six autres membres du personnel et la promotion d'un modèle de travail hybride.

Il y aura d'autres investissements dans la mobilisation des membres et dans les dépenses menant à la négociation collective et aux processus d'arbitrage de la Ville d'Ottawa et de Logement communautaire d'Ottawa. Une bourse d'études supplémentaire a été ajoutée.

Motion: Adopter le budget.

Motion proposée par L. Cardinal et appuyée par L. Dubé-Quibell.

La motion est adoptée.

• Rapport de la campagne d'appréciation

L'IPPM a lancé une nouvelle campagne qui souligne l'importante contribution des membres à notre collectivité au moyen d'annonces affichées dans les rues (arrêts d'autobus) et diffusées à la radio, dans les balados en ligne et dans les journaux. La campagne présente l'expérience de huit membres de l'IPPM afin d'illustrer et de souligner la contribution globale de l'ensemble des membres de l'IPPM pendant la pandémie. B. Croft (président, Engagement des membres et diversité) et P. Bleyer présentent les publicités et racontent l'histoire de chacun des membres présentés dans la campagne.

Motion : Laisser l'IPPM poursuivre et élargir sa campagne destinée à souligner et à promouvoir le travail de nos membres et leur contribution à la sécurité et au bien-être de notre collectivité.

Motion proposée par B. Croft et appuyée par S. Rowland.

La motion est adoptée.

• Questions et réponses

Des questions sont posées au sujet de la négociation et de la façon de réagir de l'IPPM au coût élevé de la vie. Les membres sont rassurés sur le fait que l'équipe de négociation de la Ville d'Ottawa et de l'IPPM a présenté des arguments solides à la table en faveur d'augmentations salariales équitables et que l'équipe de SPO effectuera un suivi. On leur rappelle que le processus de la Ville d'Ottawa allait maintenant passer à la médiation et à la l'arbitrage et que l'IPPM préparait des présentations portant sur cette question et d'autres questions qui seront présentées à l'arbitre, qui rendra ensuite une décision définitive. I. Scott demande quelle pourrait être la durée d'une nouvelle convention collective. La réponse est semblable à celle de l'IPPM, qui souhaite une durée plus courte, mais cette décision doit également être prise par l'arbitre.

N. Hauch demande de plus amples renseignements sur l'OMERS et sur ce à quoi il faut s'attendre pour pouvoir l'appuyer.

Un autre membre se demande si l'OMERS respecte ses obligations financières. P. Bleyer mentionne que le prochain défi consistera à collaborer avec d'autres intervenants (syndicats, employeurs), en particulier ceux d'Ottawa, afin d'exercer des pressions sur l'OMERS dans le but d'améliorer sa responsabilisation et son rendement. Il ajoute que l'OMERS a tenté de diviser ces intervenants, mais que l'IPPM a joué un rôle important au cours des dernières années alors qu'il a remis en question l'OMERS et a unifié les intervenants. P. Bleyer dit que cela se poursuivra, tout comme les efforts visant à tenir les membres informés et mobilisés. P. Bleyer ajoute que la préoccupation au sujet du mauvais rendement de l'OMERS porte également sur le fait que la direction de l'OMERS se sert de ce mauvais rendement pour justifier les mesures qui ont une incidence sur le

revenu de retraite durement gagné des membres de l'IPPM (p. ex., réduction de l'indexation).

Deux questions liées à la COVID-19 sont posées. Un membre souligne les enjeux liés aux conseils formulés au sujet de l'EPI et à la transmission aéroportée. D. Wilton souligne l'importance de la santé et de la sécurité au travail pour notre syndicat ainsi que les efforts qui ont été déployés tout au long de la pandémie pour soutenir les membres et défendre leurs intérêts ainsi que leur droit à un milieu de travail sécuritaire. Un autre membre s'enquiert de la réponse de l'IPPM à la politique de vaccination obligatoire de la Ville d'Ottawa. D. Wilton indique que toutes les décisions stratégiques ont été prises au niveau du conseil d'administration. Il souligne le nombre de membres de l'IPPM qui sont des professionnels de la santé publique et qui font partie intégrante des efforts de notre collectivité pour protéger le public, notamment au moyen de campagnes de vaccination. Il signale que le niveau de conformité à la politique est extrêmement élevé parmi les membres et ajoute que l'IPPM collabore avec tous les membres et leur offre du soutien, peu importe leur statut vaccinal. D. Wilton ajoute que des conseils juridiques ont été demandés et que l'IPPM continuera de surveiller l'évolution de la situation et son incidence sur nos membres.

D. Wilton informe les membres que toute question précise concernant la convention collective, l'ancienneté ou les vacances peut être adressée directement à l'équipe des relations de travail de l'IPPM.

5. Présentations spéciales

- D. Wilton souligne la contribution de l'ancien président Jerrod Riley à l'IPPM et le remercie de son dévouement et de son engagement pendant son mandat à titre de président qui a commencé en 2015 et s'est terminé en décembre 2020. J. Riley a dirigé l'IPPM pendant une période difficile au cours de laquelle il a notamment été nécessaire de renouveler les règlements et la gouvernance de l'IPPM.
- D. Wilton remercie également Garth Tourangeau, qui a été un membre du conseil d'administration de l'IPPM et un trésorier très efficace. G. Tourangeau défend aussi sans relâche les travailleurs paramédicaux en milieu de travail.

6. Élections

- S. Rowland, président du comité des candidatures, présente Katrina Botting, coprésidente du comité.
- Cinq (5) postes vacants au conseil d'administration ont été affichés. Comme cinq (5) membres sont proposés, il n'est pas nécessaire de voter.
- S. Rowland souhaite la bienvenue aux membres nommés : Mike Bureau, Beverley Croft et Lola Dubé-Quibell (mandat d'un an). Elle félicite également les nouveaux membres Kendra Hobbs et Chanel Brown.

Motion : Accepter les résultats des élections des membres du conseil d'administration de l'IPPM de 2021-2022, et reconnaître que les personnes suivantes ont été élues par acclamation.

- Chanel Brown
- Mike Bureau
- Beverley Croft
- Lola Dubé-Quibell (mandat d'un an)

7. Levée de la séance
Motion : Lever la séance de l'assemblée générale annuelle 2021 de l'IPPM
Motion proposée par R. Baker et appuyée par L. Cardinal.
La motion est adoptée.

Président

Vice-président

Motion proposée par Suzanne Rowland et appuyée par Katrina Botting.

Kendra Hobbs